

Château-Salins

N°78

Petite Ville de demain

Janvier à Avril 2023 - Bulletin municipal

www.chateau-salins.fr



SOMMAIRE

PERMANENCES EN MAIRIE

La CARSAT n'assure plus aucune permanence en Mairie.

Vous pouvez toujours les contacter au 3960

(Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail)

CALM (Centre d'Amélioration du Logement en Moselle)

Pour tout renseignement contactez la mairie

PERMANENCES À LA MAISON DE L'ÉTAT

Des professionnels du droit ainsi que des associations sont à votre écoute. C'est un service gratuit, anonyme et confidentiel, comprenant les avocats, le conciliateur de justice, le délégué du procureur, le service de probation et d'insertion, le service d'éducation en milieu ouvert, le Centre Départemental d'Information de la Femme et de la Famille, la Consommation, Logement et Cadre de Vie, l'Association Marelle (information sur la médiation familiale) et l'Union Départementale des Associations Familiales.

Pour connaître le planning des permanences des différents intervenants et plus de renseignements :

www.chateau-salins.fr ou par téléphone au 03 87 05 10 22

Bulletin édité par la Mairie de Château-Salins :
Rue de Nancy - BP n°51
57170 Château-Salins
Tél. : 03 87 05 10 52
mairie@chateau-salins.fr

Directeur de publication :
Gaëtan BENIMEDDOURENE,
Maire de Château-Salins

Crédit photos :
Républicain Lorrain - Mairie de Château-Salins

Ligne Graphique - conception - impression :
Prim Service - 57070 Metz - Tél. : 03 87 65 04 40
Imprimé à 1 250 exemplaires
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2016

► Mot du maire	3
► Fonctionnement de la commune	4-5
Présentation des services administratifs	
► Travaux réalisés, projets communaux	6-7
Protection des vitraux de l'Église St Jean Baptiste	
Aménagement d'une placette à Coutures	
Aménagements des abords de la Petite Seille	
Projet d'extension de l'accueil périscolaire	
► Coup de projecteur	8-10
Cinéma : Travaux - historique - abonnement	
► Actualité	11
Retour sur les festivités de Noël	
Ateliers participatifs "Petites Villes de Demain : main dans la main"	
► Vie pratique	12
Un scanner à l'Hôpital de Château-Salins	
► Associations	13
La Musique Municipale Sainte-Cécile de Château-Salins	
► Jeunesse - Conseil Municipal des Jeunes	14
Festivités de Noël du Service Enfance Jeunesse	
Conseil Municipal des Jeunes	
► Social	15
Les aides possibles	
Etat civil	



MOT DU MAIRE



Chères Castelsalinoises, chers Castelsalinois,

Comme je l'avais annoncé lors du dernier numéro de "la vie de Château", nous avons changé le format du bulletin municipal.

Un bulletin plus étoffé, plus diversifié et plus orienté vers les projets en cours ou déjà réalisés.

D'autre part, vous trouverez dans ce premier numéro, les démarches engagées dans l'avancée des dossiers comme la réhabilitation du cinéma, l'extension du bâtiment périscolaire, la réfection des terrains de football, l'aménagement des berges de la petite Seille ou la création d'une petite place à Coutures.

Vous trouverez également dans ce journal, un dossier complet sur l'installation d'un scanner à l'hôpital de Château-Salins.

Une fois n'est pas coutume, j'ai souhaité vous présenter l'ensemble des services administratifs qui gère au quotidien le fonctionnement de la mairie ainsi que les missions diverses au service des administrés et de la collectivité.

D'autres rubriques et dossiers sont à découvrir au cours de votre lecture car il me semble utile de redonner du "souffle" à notre communication institutionnelle pour mieux vous faire partager nos ambitions pour la ville.

Vous aurez aussi la possibilité de consulter notre nouvelle "revue" sur notre site internet en plus du support papier.

Comment ne pas revenir sur les différentes manifestations qui ont été organisées en fin d'année 2022, notamment avec un marché de Noël qui a connu un succès sans précédent grâce à une implication importante des associations et des services de la Ville de Château-Salins mais aussi ceux de Dieuze et de Vic sur Seille. Ils ont démontré que nous pouvions réussir de grandes manifestations en mutualisant nos moyens humains et techniques.

Malgré un temps glacial, beaucoup de monde s'était déplacé pour cette occasion et nous avons pu compter sur vous, pour que cette fête de Noël soit un moment exceptionnel.

Comment ne pas parler aussi de nos décorations de Noël qui ont marqué les esprits. Des décorations "faites maison" pour la plupart avec un savoir-faire de nos services qui ont redoublé d'efforts pour que Château-Salins soit **accueillante**.

Je remercie aussi toutes celles et ceux qui ont bien voulu nous soutenir dans ces actions qui s'inscrivent dans cet esprit de cohésion.

Pour terminer cet "Edito" de ce premier quadrimestre, je voudrais vous faire part de l'organisation d'un **cycle de cinéma** dédié à un célèbre acteur qui à faire rire plusieurs générations : je veux parler de **Louis de Funès**. En effet, nous avons décidé de lui rendre hommage dès février par la projection de près de 13 films. Ces projections cinématographiques auront lieu à la Salle St Jean dans le même temps que l'**exposition Louis de Funès** qui se tiendra à la salle des Carmes à Vic sur Seille.

Pour cette nouvelle année, je tenais à vous présenter tous mes vœux de bonheur, de joie et de santé ainsi qu'à vos proches.

Qu'elle soit l'année de vos projets et de votre réussite.

Bonne année à toutes et à tous !



Gaëtan BENIMEDDOURENE
Maire de Château-Salins
Conseiller Départemental de la Moselle



FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE

La Commune, collectivité territoriale, a pour principale mission de satisfaire les besoins quotidiens de sa population. Ses attributions sont multiples : état-civil, urbanisme et logement, cimetière, équipements publics, etc.

Pour assurer la gestion quotidienne et réaliser ces actions publiques locales, elle est dotée d'une organisation composée de différents services.

La Ville de Château-Salins dispose d'un service administratif, d'un service technique et d'un pôle enfance jeunesse.

Présentation des services administratifs

Les agents des services administratifs, tous polyvalents, disponibles et réactifs, se relaient pour assurer la continuité du service public et répondre aux demandes des administrés.

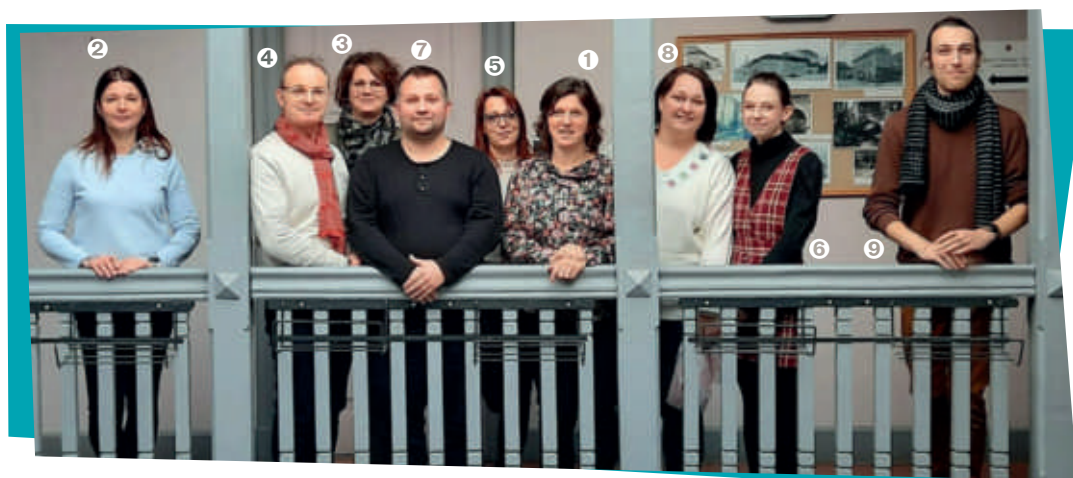
Ils vous accueillent les lundis, mardis et les mercredis de 9h à 12h et de 13h à 17h, les jeudis de 9h à 12h et le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Cette équipe est composée de 11 agents : 8 à temps complet et 3 à temps non complet, dont un en charge de l'agence postale communale.

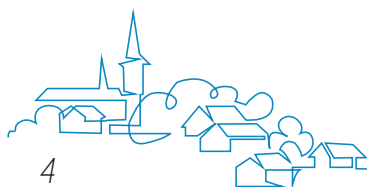
Un chargé de mission, rattaché au dispositif Petites Villes de Demain, vient étoffer le service.

Ces dernières années, les missions des agents de la collectivité ont fortement évolué et doivent s'adapter régulièrement à la complexité des procédures administratives. Les textes juridiques propres aux collectivités imposent des normes de plus en plus strictes qui exigent, rigueur, vigilance, savoir-être et savoir-faire.

Des réunions d'équipe sont prévues deux jeudis par mois avant l'ouverture de la mairie. Ces séances de travail permettent aux agents de faire le point sur les dossiers en cours, d'échanger les informations et de trouver des solutions aux problématiques rencontrées.



De gauche à droite : Marie Morel, Pascal Kern, Alexandra César, Nicolas Polak, Stéphanie Krieger, Peggy Tiaphat, Christelle Boffin, Andréa Henrion-Lemale et Nicolas Cerf.



① Peggy TIAPHAT, Directrice Générale des Services

Son rôle consiste à diriger l'ensemble des services, de conseiller les élus et de mettre en œuvre leurs décisions par les agents de la collectivité. Elle travaille également en collaboration avec les différentes institutions et administrations. Les missions de la Directrice Générale des Services de la ville de Château-Salins sont diverses, mais s'accompagnent toujours d'une proximité avec les citoyens.

La multitude et la complexité des tâches nécessitent beaucoup de polyvalence et de disponibilité, c'est pour elle un métier passionnant.

② Marie MOREL, responsable des travaux, des achats et des subventions

Marie assure le suivi des chantiers et des travaux dans les bâtiments publics. Elle gère également les demandes de devis, le suivi des subventions et l'exécution des marchés publics. C'est aussi l'interface entre les entreprises et la collectivité.

③ Alexandra CESAR, comptable et responsable des ressources humaines

Au-delà de l'élaboration des paies, les ressources humaines consistent à organiser à la demande du Maire et avec l'appui de la DGS, la vie des agents dans leur travail au quotidien en mobilisant leurs compétences et en les encourageant à se former. Alexandra participe à améliorer leur implication dans le bon fonctionnement de la commune et elle reste toutefois attentive à leurs préoccupations personnelles.

Côté comptabilité publique, Alexandra gère le suivi comptable de la collectivité ; règlement des factures, émissions de titres, suivi des subventions, gestions des emprunts et de l'inventaire de la collectivité.

*Budget Général : 1509 mandats (facture)
1737 titres (recette)*

Budget Assainissement : 129 mandats - 11 titres

Budget CCAS : 69 mandats - 62 titres

④ Pascal KERN, agent en charge de l'urbanisme, la sécurité, le patrimoine et régisseur des salles communales

Pascal réceptionne les différentes demandes d'autorisations de travaux et d'urbanisme. Il assure la gestion et le suivi du document unique, des établissements recevant du public, et procède à l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde. Il est également le référent sécurité au niveau de la Commune.

Anaïs DEGIANPIETRO, agent de sécurité de la voie publique (ne figure pas sur la photo p.4)

Chargée de rappeler la réglementation en matière de police municipale aux résidents de la Commune, de veiller au maintien et au respect de l'ordre public, de la salubrité et de la sécurité publique d'intercéder entre les personnes dans le cadre des relations de voisinage (haies mitoyennes,

taille d'arbres, relations et nuisances entre voisins, chiens errants...), des objets trouvés.

⑤ Stéphanie KRIEGER, agent en charge du Centre Communal d'Actions Sociales et de la gestion des CNI - Passeports

Attachée au CCAS, Stéphanie est l'agent de convivialité et instruit les demandes des bénéficiaires. Elle participe aux tâches administratives comme l'enregistrement des demandes de CNI (Carte nationale d'identité) et Passeports.

Nombre de CNI 2022 : 1670

Nombre de passeports 2022 : 815

⑥ Andréa HENRION-LEMALE, chargée de l'accueil, de la communication et des réservations du gîte municipal.

Andréa accueille le public en mairie, et l'oriente vers les services dédiés. Ses missions nécessitent une grande disponibilité et une grande capacité d'écoute. Elle est aussi chargée de la Communication institutionnelle et des réservations du gîte communal.

⑦ Nicolas POLAK, agent en charge de l'accueil, des manifestations, des archives, des élections, référent des associations et des salles communales.

Nicolas est également en charge de l'accueil, il participe à la gestion administrative et technique des manifestations de la Commune. Il organise et classe les archives ainsi que la mise en place des élections. C'est aussi le référent des Associations et des salles communales.

⑧ Christelle BOFFIN, responsable de l'état-civil et des cimetières

Christelle établit tous les actes, les procédures d'état-civil, qui sont en perpétuelle mutation et accompagne les familles à différents moments de leur vie. Elle gère les concessions des cimetières et renseigne les demandes de recherches généalogiques.

Nathalie KERN, chargée de l'Agence Postale Commune (ne figure pas sur la photo p.4)

Nathalie accueille les administrés à l'Agence Postale Commune, rue du Général de Gaulle du mardi au samedi. Elle propose l'essentiel des produits de la poste et permet aux administrés d'effectuer des retraits et versements d'espèces ainsi que des dépôts de chèques.

⑨ Nicolas CERF, chargé de mission du dispositif Petites Villes de Demain

Il est rattaché à la Communauté de Communes du Saulnois. Il accompagne et conseille les élus et la DGS sur les différents projets de revitalisation de notre centre-bourg et anime des ateliers de démocratie participative avec les administrés.



Différentes possibilités pour contacter les agents de la mairie :

Téléphone : 03 87 05 10 52 - Courriel : mairie@chateau-salins.fr

Mairie : Lundi au Mercredi : 9h-12h / 13h-17h, Jeudi : 9h-12h, Vendredi : 9h-12h/13h-16h

APC : Mercredi - Jeudi - Samedi : 9h - 12h, Mardi et Vendredi : 9h-12h/14h-17h



TRAVAUX & PROJETS COMMUNAUX

Protection des vitraux de l'Église St Jean-Baptiste



Différents travaux de confortement ont déjà été réalisés sur le plus grand édifice architectural et religieux de la Commune : réfection du paratonnerre, modification du réseau d'évacuation des eaux pluviales, remplacement d'ardoises naturelles, renforcement d'un pilier intérieur (sécurité) et reprise des enduits sur une des façades.

Cette année, la Ville de Château-Salins souhaite se concentrer essentiellement sur la prolifération des pigeons autour de l'église, ce qui constitue un problème majeur de santé publique.

Des travaux de nettoyage du clocher et de la toiture de l'Église sont prévus et vingt-quatre vitraux seront également protégés par la pose de grillage anti volatiles.

Coût du projet : 24 767,77€ HT.

Aménagement d'une placette à Coutures

Dans la continuité de ses projets d'amélioration du cadre de vie des habitants, la Commune de Château-Salins souhaite créer un espace public convivial avec des allures de parc au centre du village de Coutures à proximité de la salle des fêtes.

Des massifs paysagers de vivaces agrémentés de petits mobiliers urbains sont prévus afin de favoriser convivialité et rencontres pour les habitants en offrant un cadre agréable aux locataires de la salle des fêtes.

Coût du projet : 13 514,21€ HT.



Aménagements des abords de la Petite Seille

e château-Salins bénéficie d'une proximité avec son remarquable paysage naturel, notamment par la présence de la Petite Seille à deux pas du Centre-Ville. Affluent de la Seille, elle traverse la Commune du Nord-Est au Sud-Est.

Cette portion a été identifiée par l'EPFGE (l'Établissement Public Foncier du Grand Est) comme "une entité paysagère de qualité".

Le Conseil d'Architecture Urbanisme et Environnement de la Moselle a récemment accompagné la Commune dans une réflexion sur les enjeux de valorisation de la rue de la Petite Seille au travers d'un plan d'aménagement.

La Municipalité souhaite revitaliser ce lieu propice aux promenades familiales et touristiques et poursuivre l'effort d'amélioration des continuités paysagères de la Commune.

Des travaux de valorisation pédagogique d'un sentier de promenade, de mise en sécurité des ponts



et passerelles ainsi que la création d'un ponton et de gradines sont envisagés pour un montant de **39 307,17€**.

Projet d'extension de l'accueil périscolaire

L'accueil périscolaire, créé en 2008, a vu ses effectifs augmenter de manière considérable ces dernières années. À titre d'exemple, en 2019, l'effectif moyen journalier était de 65 enfants environ alors qu'aujourd'hui, ce sont presque 95 enfants qui le fréquentent chaque jour, soit 31,5 % d'augmentation en 3 ans.

e chaque semaine, des enfants ne peuvent y manger par manque de place. À la rentrée 2022/2023 une nouvelle classe a été ouverte en maternelle et il est probable qu'en 2023/2024 les transports scolaires soient supprimés à la pause de midi. Aujourd'hui, la capacité d'accueil du bâtiment a atteint ses limites. En effet, si le périscolaire peut en théorie, accueillir 140 enfants, le réfectoire en lui-même ne permet pas qu'ils puissent tous y manger et c'est ainsi qu'une salle est occupée pour les repas, ce qui prive les enfants d'espace qui permettait auparavant l'organisation en intérieur de nombreuses activités, notamment des grands jeux, des jeux collectifs en grands groupes ainsi que du théâtre ou de la danse.

Les perspectives d'avenir indiquent une hausse prévisible de la fréquentation de la structure et c'est en soit une très bonne chose.

Le projet consiste en un agrandissement du bâtiment qui permettra à la fois d'accueillir plus d'enfants dans de meilleures conditions, mais également de créer un espace pour les adolescents dans une logique de pôle "enfants-jeunesse" incluant des passerelles entre les publics et certaines activités.

La surface consacrée aux activités sera augmentée de 263 m² et la création d'un grand préau permettra également des activités en extérieur. Les activités pédagogiques gagneront en qualité et en confort pour les enfants.

Ainsi, outre l'augmentation conséquente du nombre de places et de la qualité de l'accueil, le projet permettra l'accès du site aux adolescents en leur proposant un espace en cœur de ville et à proximité de tous les équipements susceptibles de les intéresser.

Les parents, comme les jeunes identifieront ce lieu comme un espace dédié à la jeunesse, dans un ensemble cohérent et recentré sur le développement du projet éducatif de notre commune. **Le coût du projet est de 660 000€ HT, la commune escomptant des subventions à hauteur de 80 %.**



COUP DE PROJECTEUR

Le cinéma de Château-Salins : Une nouvelle page

Loin des grands complexes cinématographiques des villes, la petite salle St Jean joue un rôle important au cœur de notre centre-bourg et du territoire rural du Saulnois.

La Commune de Château-Salins a son cinéma avec le charme qu'on lui connaît et qu'on apprécie, avec ses fauteuils grand confort en velours rouge et sa scène. On s'attend à voir une ouvreuse passant dans les allées en criant bâtons glacés, bonbons et chocolat ! Mais on ne serait pas surpris d'en voir surgir une de nos souvenirs d'enfant !

Lieu incontournable pour l'animation culturelle de notre Ville, la Commune projette rapidement d'engager des travaux de rénovation pour maintenir ce lieu emblématique.



Retour sur l'histoire de la Salle Saint-Jean

Propriété du Conseil de Fabrique, la bâtisse a été construite à la fin des années 50. Il en assurait la programmation et le fonctionnement et c'est à l'initiative de Bernard KRIER alors adjoint au Maire de la Ville, en 2001, que la salle a bénéficié de travaux d'amélioration et d'une relance des animations uniquement dans le cadre des projections cinématographiques. Puis, l'association Saulnois 7° Art a repris la gestion de la salle de 2004 à 2022.



Après la crise du COVID, la Commune de Château-Salins a repris en main le cinéma au printemps 2022 avec le maintien de la projectionniste qui assure trois séances de cinéma hebdomadaires (mardi, vendredi et samedi). La mise en place d'un comité de pilotage par la municipalité permet de définir le choix des films et sa programmation en partenariat avec CRAVLOR (centre régional audiovisuel de Lorraine).

Ainsi, une séance par mois est proposée aux familles et aux établissements scolaires dans le cadre du dispositif "école et cinéma".

La ligue de l'enseignement propose également des séances à destination des "scolaires" dans le cadre du festival "Allonz'enfant" qui a attiré plus de 300 enfants en mars dernier.

Des projections sont également proposées aux associations de la Commune à l'occasion des fêtes de Noël ou de toutes autres manifestations.



La Municipalité de Château-Salins souhaite développer l'offre culturelle en organisant des programmations cinéma-tographiques dédiées aux acteurs de cinéma comme le cycle Louis de Funès qui aura lieu de février à mai et d'ouvrir également cette salle à des représentations théâtrales et des conférences débats.

ABONNEMENT

Depuis septembre dernier, le cinéma s'est doté d'une billetterie informatique et propose des cartes d'abonnement à tarif réduit.



Le Marché de Noël

Le Marché de Noël est un rendez-vous incontournable en ces périodes festives, un moment de partage en famille. Château-Salins a proposé des festivités sur 2 jours, où de nombreuses personnes se sont déplacées pour découvrir les produits locaux de nos artisans et commerçants.



Petites Villes de Demain : main dans la main

Le 2 décembre dernier, la Mairie de Château-Salins a organisé pour la première fois des ateliers participatifs avec les habitants de la Commune et des environs. C'est au gîte des Salines, qu'élus et techniciens de la ville ainsi que ceux de la communauté de communes du Saulnois ont accueilli les habitants qui avaient répondu à l'invitation de la Mairie.

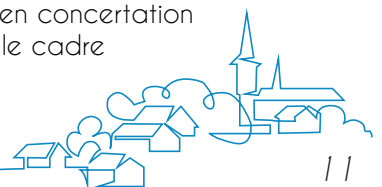
C'est autour d'une collation, que les Élus ont rappelé à tous, les enjeux actuels et les actions de revitalisation en cours.

Trois projets, trois ateliers et des idées qui émergent !

Identifier les problématiques et proposer des solutions, tels étaient les objectifs de cette réunion entre élus et administrés, sur différentes thématiques.

Ainsi, un groupe était chargé d'une réflexion sur la rénovation du cinéma et a imaginé une activité qui pourrait rayonner sur l'ensemble du territoire. Un autre groupe a aussi pointé les problèmes de sécurité en termes de déplacements et a proposé des cheminements pour les améliorer. Un dernier sujet a fait l'objet d'une réflexion sur la qualité des espaces publics.

Cette première réunion a permis à l'ensemble des participants et aux élus de travailler en concertation sur des sujets divers et variés. Vous aurez l'occasion de participer à ces réunions dans le cadre de Petites Villes de Demain très prochainement.



Un scanner à l'Hôpital de Château-Salins

Un peu moins d'un an après l'autorisation d'installation d'un scanner à l'hôpital de Château-Salins, celui-ci devrait être opérationnel à la fin du trimestre. Une excellente nouvelle pour la population du territoire, qui pourra accéder à un service supplémentaire de radiologie. Un bon signal anti-désertification médicale.

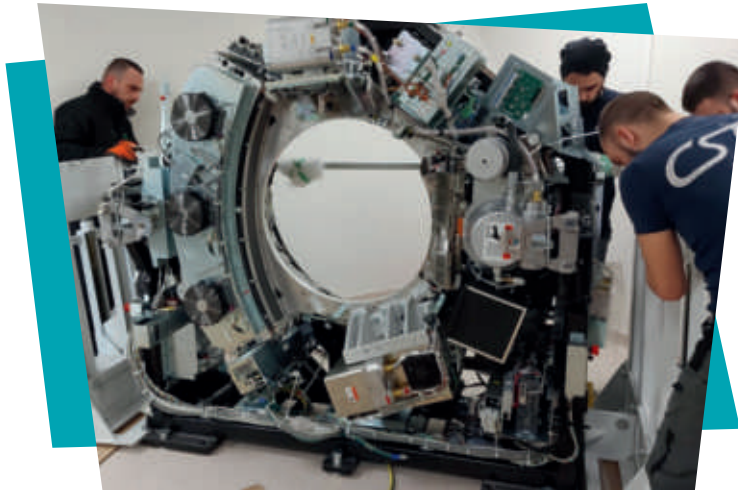
Il y a un peu moins d'un an, l'Hôpital de Château-Salins a reçu l'agrément pour installer un scanner. Le projet a été défendu notamment par le Dr Gautier Laurent du cabinet de radiologie au sein de la maison de santé de l'hôpital, et par Nadine Rouyer-Ftiah, directrice de l'établissement.

"Lorsque j'ai repris le cabinet il y a un an, j'ai rencontré une cinquantaine de médecins généralistes. Tous faisaient le même constat : des délais d'attente trop importants pour faire un scanner et des structures trop éloignées, ce qui crée d'importantes inégalités d'accès aux soins entre les personnes qui vivent en ville et celles qui vivent en milieu rural. L'avenir de la radiologie, c'est l'innovation... Mais c'est avant tout l'accès à des soins proches du domicile !" insiste le Docteur Laurent.

En outre, l'installation de ce scanner permettra certainement d'attirer d'autres médecins et spécialistes sur le territoire.

Une structure à taille humaine, qui répond aux besoins de la population.

D'autres radiologues vont être recrutés pour prendre en charge davantage de patients et faire face aux besoins. Cependant, le service restera à taille humaine : les patients connaîtront les médecins et pourront avoir des explications sur leurs examens.



Les soins proposés sont de type "secteur 1", c'est-à-dire sans dépassement d'honoraires pour les patients. À terme, environ 30 scanners par jour devraient être réalisés. Le numéro du cabinet de radiologie : 03 87 05 54 59.

L'hôpital de Château-Salins est labellisé "Hôpital de proximité" avec de nombreuses spécialités au service de la population du territoire. L'établissement

ouvrira une Maison de Santé en 2023, où les praticiens peuvent s'installer en exercice mixte hôpital/ville.

Plus d'infos : nadine.rouyer-ftiah@groupe-sos.org



Musique Municipale

La Musique Municipale Sainte-Cécile de Château-Salins, une doyenne toujours fringante. Fondée en 1883, c'est aujourd'hui, la doyenne des associations de Château-Salins. Les photos jaunies des Anciens nous les montrent en tenue quasi-militaire, car la fonction première de cette Société de Musique était et demeure d'accompagner musicalement les temps patriotiques de la commune : fête nationale, cérémonies patriotiques (11 novembre, 8 mai...).

Si les moustaches et autres casquettes ont progressivement disparu, la Musique, elle, est toujours restée en vie. Tel le roseau des fables de La Fontaine, faisant le dos rond lorsque les effectifs devenaient plus réduits, la Musique n'a jamais cessé de jouer.

Pour l'histoire plus récente, placée longtemps sous la direction de Jean-Louis Kel, elle est, aujourd'hui dirigée par Francis Larivière.

En plus des cérémonies, des défilés de Carnaval ou de Saint-Nicolas, l'association se réunit tous les vendredis soir de 20h à 22h pour des répétitions à l'ancien Tribunal de Château-Salins, rue Beaurepaire. C'est l'occasion de réviser les morceaux classiques comme d'en apprendre de nouveaux en prévision des 3 concerts annuels : le Concert du Printemps à Château-Salins, le Concert d'Automne à Chambrey et le concert de Noël à Vic-sur-Seille.



Depuis 3 ans, la Musique Sainte Cécile a conclu un partenariat avec le collège La Passepierre pour animer un Atelier Cuivres dans le but de faire découvrir cette famille d'instruments ainsi que l'apprentissage du solfège à des élèves volontaires. Depuis ces 3 ans, ils sont une vingtaine nouveaux instrumentistes en herbes. Peut-être de futures recrues que vous découvrirez lors de nos défilés ou de nos concerts.



Festivités de Noël du Service Enfance Jeunesse

Tout au long du mois de décembre, petits et grands ont préparé de nombreuses décorations et bricolages en attendant Noël... Les petits de maternelles ont joué à l'usine du Père Noël. Ainsi, ils ont créé leurs propres petits jouets (comètes, bilboquet, boîte de tri d'inspiration Montessori...). Le Père Noël leur avait envoyé son plus fidèle lutin, Dragobert, pour les aider ! Mais Dragobert s'est révélé être un lutin très farceur, et chaque jour, les enfants ont pris plaisir à découvrir ses nombreuses bêtises au sein du Pêriscolaire !

Puis plusieurs rendez-vous festifs se sont enchaînés :

Mercredi 14 décembre : Atelier bricolage parents-enfants dans le cadre des mercredis récréatifs.

Judi 15 décembre : Repas de Noël au service Pêriscolaire, avec une décoration sur le thème "blanc et or" réalisée par les enfants.

Vendredi 16 décembre : Exposition des créations de Noël des enfants au service Pêriscolaire, et soirée du réveillon "Raclette Blind Test" pour les adolescents !

Le 17 décembre : Les animateurs pêriscolaires animaient le marché de Noël avec des jeux divers et variés (lancer de cadeaux, karaoké de Noël, concours d'emballage, chamboule-tout, des lutins de Noël...) A gagner pour les enfants, de belles papillotes !



Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil municipal des Jeunes a été mis en place en 2020. Le CMJ est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté où l'on prend des décisions et où l'on peut mener des projets en lien avec la jeunesse.

Ce CMJ installé par Mr le Maire, est composé de 8 membres nés en 2010 et 2011 qui ont été élus par leurs camarades. Les membres sont : Toussaint Ema, Prempain Liloo, Petijean Paul, Noamie Herbert, Lamblin Suzanne, Etienne Nelly et De Sousa Brito Clara.

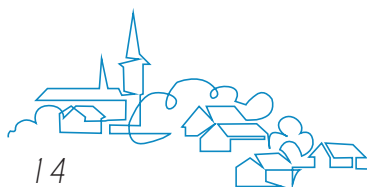
Les membres du CMJ sont élus pour une durée de 2 ans et se réunissent tous les quinze jours sur leur temps extra-scolaire.

Trois séances plénières sont prévues en février, mai et juin ainsi qu'un échange avec le Conseil Municipal de la ville.

Plusieurs objectifs ont été envisagés par les jeunes conseillers municipaux notamment la mise en place

d'espaces sans tabac, la préparation d'une fête pour les mamans, la création d'un PUMP TRACK, une journée sans voiture et la plantation d'arbres à leur nom dans un nouvel espace vert créé en ville.

Fidèle à ses valeurs, le CMJ participe aux commémorations patriotiques du 11 novembre 1918 ou du 8 mai 1945. Ils sont présents au marché du terroir et à la journée "Nettoyons la nature" ainsi qu'aux autres événements communaux.



Aides possibles

Le Centre Communal d'Actions Sociales, CCAS est une commission issue du conseil municipal mais comprenant des membres délégués d'associations telles les restos du cœur, l'ASSAJUCO ou même depuis quelques temps de la sécurité sociale. Le CCAS dispose d'un budget autonome qui est financé par la commune ainsi que des dons ou des subventions.

Il est chargé de venir en aide aux plus démunis selon des critères bien définis. Les aides possibles sont indiquées dans l'encadré suivant :



- aide au chauffage (150€)
- aide alimentaire (30€)
- aide aux voyages scolaires (50€)
- aide aux permis de conduire pour les jeunes et les chômeurs (100€)
- aide aux colonies de vacances (100€)

Le centre est en relation avec les services départementaux ou ceux de l'Etat pour des interventions diverses concernant les allocations, les aides d'urgence, les conditions de logement, etc...

D'autre part, depuis 2008, le CCAS de Château-Salins a mis en place le service de l'agent de convivialité. Ce service exclusif permet à tout un chacun de disposer d'un moyen de transport gratuit sur le territoire de la commune afin de se rendre à un rendez-vous médical, chez le podologue ou le coiffeur, dans un commerce ou simplement de faire une visite amicale. Stéphanie, notre agent de convivialité peut aussi venir passer avec vous un petit moment convivial ou pour vous aider dans vos démarches. Elle peut également faire des courses pour vous. Toutes ces actions se font sur rendez-vous au numéro suivant : 06.21.52.02.12

Depuis quelques années, ce service de transport a été étendu à toutes les communes de l'ancien canton

de Château-Salins qui en ont fait la demande. Dans ce cas une petite participation est demandée aux bénéficiaires du service.

Depuis 2010, le CCAS a créé l'Épicerie Sociale du Saulnois, dont le siège est à la mairie de Château-Salins. L'épicerie sociale a permis d'optimiser les aides alimentaires qui étaient distribuées auparavant. Elle est fréquentée par une cinquantaine de familles représentant plus de cent personnes adultes et enfants. Elle est ouverte tout au long de l'année et accessible sous conditions de ressources. Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à la mairie.

Le CCAS organise une permanence tous les vendredis après-midi, vous pouvez y prendre rendez-vous pour tout problème d'aide, de démarche administrative ou de résolution de différends avec la Caf, les administrations ou les fournisseurs d'énergie.



Etat civil

La période des examens arrive bientôt. Nous vous recommandons de vérifier dès maintenant vos pièces d'identités (carte d'identité ou passeport). Si elles sont expirées, nous vous invitons à prendre directement rendez-vous sur notre site internet (mairie de Château-Salins) et à effectuer une pré-demande sur le site de l'ANTS.

Attention, un délai incompressible de 3 semaines est nécessaire pour l'obtention d'une nouvelle carte d'identité.





**ENTRÉE &
PARKING
GRATUITS**

10H à 18H

2^{ème}
ÉDITION | **SALON
CONSEIL
HABITAT**

CHÂTEAU-SALINS

25 ET 26 FÉVRIER 2023
SALLE POLYVALENTE - PLACE DE LA SALINE